

Domaine « Arts, lettres, langues »

Licence mention « Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales » (LLCER)

Parcours « Anglais »-« Allemand »
Double licence

2026-2027

Domaine « Arts, lettres, langues »

Double licence mention « Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales » (LLCER)

ATTENTION : Ce document est encore provisoire, revenez d'ici le 25 août pour obtenir toutes les informations actualisées sur les brochures et consultez les brochures de monolicensances pour le programme complet et les MCC.

SOMMAIRE :

PRÉSENTATION DE LA DOUBLE LICENCE ANGLAIS-ALLEMAND

PARCOURS « ALLEMAND »

**PRESENTATION DE L'UFR ET DE LA COMPOSANTE DES ETUDES
GERMANIQUES**

INFORMATIONS SUR LA PRE-RENTREE

MAQUETTES DU PARCOURS « ALLEMAND »

PROGRAMMES et MCC

PARCOURS « ANGLAIS »

PRESENTATION DE LA DOUBLE LICENCE ANGLAIS-ALLEMAND

FORMATION

La double licence « Anglais-Allemand » est un cursus bi-disciplinaire dont les enseignements sont assurés à Sorbonne Université par les UFR d'études anglophones et d'études germaniques et nordiques. La formation conduit aux licences « Anglais » et « Allemand » de la mention « Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales » de Sorbonne Université.

La formation vise un développement équilibré des compétences dans les deux langues (écrit/oral, compréhension/ expression), ainsi qu'une connaissance approfondie de la linguistique, de la littérature, de l'histoire et de la culture des pays concernés. Les approches comparatives interculturelles sont prévues à l'intérieur des enseignements fondamentaux d'allemand et/ou d'anglais ; elles permettent de développer, au-delà des qualifications linguistiques de base, les compétences interculturelles indispensables dans de nombreux domaines des relations entre la France et ces espaces et entre les espaces anglophone et germanophone. C'est pourquoi des approches comparatives ou transnationales seront proposées aux étudiants suivant cette formation.

DOMAINES PROFESSIONNELS :

Cette formation offre des possibilités variées d'insertion dans le monde du travail. D'une part les métiers de l'enseignement, étant donné en particulier le développement des classes bilingues (deux langues vivantes dès la 6^e). D'autre part, ce cursus fournit une assise large et solide pour s'orienter, à l'issue des trois années de formation de la Licence, vers les **domaines professionnels de la culture** et des médias, au niveau local, régional, voire dans des organismes nationaux, bi-nationaux ou européens (métiers de la communication, traduction, journalisme spécialisé, échanges interculturels, tourisme, coopération européenne, bibliothèques, musées et instituts culturels, etc.). De plus, étant donné la solidité de la formation et son ouverture, elle offre des débouchés notamment dans les domaines de l'édition, du journalisme, des métiers de la culture. Elle enrichit le cursus d'étudiants qui, ne sachant pas encore exactement vers laquelle des deux disciplines s'orienter, bénéficieront ainsi d'une formation solide.

POURSUITE D'ÉTUDES :

La Licence ouvre également les portes de **formations complémentaires de haut niveau**, dans le cycle « M », voire « D ». Les étudiants peuvent poursuivre la formation en master, soit dans un master d'études anglophones, soit dans un master d'études germanophones, notamment un master « métiers de la culture ».

À ce niveau, des séjours à l'étranger sont possibles et souhaités.

NB : une bourse Erasmus n'est attribuée qu'une fois à un étudiant ; un séjour dans un pays de chacune des deux langues est éventuellement possible si les séjours sont immédiatement consécutifs.

RESPONSABLES DU CURSUS :

- A l'UFR d'Etudes Germaniques : Sylvie Arlaud (sylvie.arlaud@sorbonne-universite.fr)
- A l'UFR d'Anglais : Tatiana Silec (tatjana.silec@sorbonne-universite.fr)

PRÉSENTATION DE L'UFR ET DE LA COMPOSANTE DES ETUDES GERMANIQUES

Directeur de l'UFR : M. Olivier Agard, Professeur

Directeur et directrice adjoints : Mme Frédérique Toudoire-Surlapierre, Professeure
M. Eric Chevrel, Maître de Conférences

Directeur adjoint délégué : M. Luc Bergmans, Maître de Conférences

Responsables du parcours « Allemand LLCER » : Mme Delphine Choffat, MCF –
delphine.choffat@sorbonne-universite.fr et M. Dominique Dias, MCF - dominique.dias@sorbonne-
universite.fr (Merci d'adresser vos messages aux deux enseignant.e.s à la fois !)

Responsable de l'année « Allemand pour débutants » M. Thomas Sähn, MCF –
thomas.saehn@sorbonne-universite.fr

Responsable des options (LANSAD) d'allemand et référente du SIAL pour l'allemand et le yiddish : Mme
Séverine Adam, MCF – severine.adam@sorbonne.universite.fr

Responsable (pour l'allemand) de la double licence « Lettres modernes – Allemand » : M. Eric Chevrel,
MCF – eric.chevrel@sorbonne-universite.fr

Responsable (pour l'allemand) de la double licence « Allemand – Etudes nordiques » : M. Dominique
Dias, MCF – dominique.dias@sorbonne-universite.fr

Responsable (pour l'allemand) de la double licence « Allemand – Histoire » : Mme Sylvaine Gombeaud,
MCF – sylvaine.gombeaud@wanadoo.fr

Responsable (pour l'allemand) de la double licence « Sciences – Allemand » : Mme Anne-Laure Briatte,
MCF – anne-laure.briatte@sorbonne-universite.fr

Responsable (pour l'allemand) de la double licence « Philosophie-Allemand » : Mme Léa Barbisan, MCF –
lea.barbisan@sorbonne-universite.fr

Responsable (pour l'allemand) de la licence « Études centre-européennes » (allemand + langue slave) :
Mme Karolina Szymaniak, MCF – karolina.szymaniak@sorbonne-universite.fr

Responsable du programme d'études PEA et des échanges Erasmus : Mme Valérie Carré, PR:
valerie.carre@sorbonne-universite.fr

Responsable du tutorat : Mme Claire Aslangul, MCF – claire.aslangul@yahoo.fr

Référente égalité et lutte contre les discriminations : Mme Astrid Guillaume, MCF HDR – astrid.guillaume@sorbonne-universite.fr

Heures et jour de réception des enseignantes et des enseignants : se renseigner auprès du secrétariat.

Responsables par année de Licence

(parcours de mono-licence, doubles licences, majeure/mineure confondus)

Licence 1^{ère} année : Mme Delphine Choffat, MCF - delphine.choffat@sorbonne-universite.fr

Licence 2^{ème} année : Mme Valérie Carré, PR - valerie.carre@sorbonne-universite.fr

Licence 3^{ème} année : Mme Séverine Adam, MCF - severine.adam@sorbonne-universite.fr

Secrétariat de l'UFR

Centre Universitaire Malesherbes - 108 boulevard Malesherbes - 75850 Paris cedex 17

Courriel : etudes-germaniques@sorbonne-universite.fr

Bureau 307 : tél. 01 43 18 41 41

Bureau 311 : tél. 01 43 18 41 42

Horaires d'ouverture

Lundi : fermé au public le matin / 14h-16h30

Mardi : 9h30-12h30/14h-16h30

Mercredi : 9h30-12h30/14h-16h30

Jeudi : 9h30-12h30/14h-16h30

Vendredi : 9h30-12h30/ fermé au public l'après-midi

Note à l'attention des étudiantes et des étudiants de l'UFR provenant d'un pays hors Europe

Délivrance d'attestation d'assiduité aux TD pour le renouvellement de la carte de séjour

Lors du renouvellement annuel de la carte de séjour par la Préfecture, l'UFR peut délivrer une attestation d'assiduité aux TD après consultation de l'équipe enseignante et vérification. L'étudiante ou l'étudiant doit contacter l'UFR **dès réception de la date de convocation à la Préfecture** pour demander ce document officiel. **Aucune attestation ne pourra être délivrée dans un délai de moins de 15 jours avant le RV avec la Préfecture.**

Du bon usage des courriers électroniques: bonnes pratiques

- Évitez d'utiliser un surnom ou un nom d'emprunt dans votre adresse mail de façon à ce que vous soyez immédiatement identifiable par le destinataire de votre message.
- Pensez à consulter régulièrement en plus de votre messagerie habituelle votre messagerie étudiante. Il est d'ailleurs possible de connecter la messagerie étudiante Sorbonne avec votre messagerie personnelle.
- Lorsque vous envoyez un document en pièce jointe, accompagnez-le d'un message explicatif, même bref. N'envoyez pas de message sans texte.
- Dans la mesure du possible, anticipez vos questions et respectez des horaires raisonnables lorsque vous envoyez vos messages : vos enseignant.e.s ne sont pas tenu.e.s de répondre un dimanche soir à une question concernant un problème pour le lundi.
- N'envoyez pas de manière séparée le même message à plusieurs enseignant.e.s: pour éviter les pertes de temps dans le traitement des messages et les doublons de réponses, il est préférable de faire un seul envoi en mettant en copie le ou les enseignants également concernés.
- Si vous avez plusieurs questions, regroupez-les dans un seul message.
- Lorsque vous optez pour des destinataires multiples, assurez-vous que tous sont bien concernés par le problème afin d'éviter de surcharger inutilement les messageries.
- Et bien sûr, faites preuve de courtoisie!

CHARTRE des étudiant.e.s et enseignant.e/s de l'UFR

(adoptée par le conseil de l'UFR du 11 juin 2019)

Faire des études supérieures, c'est avoir la chance d'acquérir une large culture et de solides méthodes de travail, de s'épanouir personnellement dans le monde du savoir et de la réflexion, ainsi que de préciser ses projets professionnels.

Les étudiantes et les étudiants s'inscrivent à l'UFR d'études germaniques et nordiques pour découvrir ou approfondir d'autres langues et cultures, développer leurs compétences critiques, analytiques, argumentatives, ainsi que parfaire leur expression orale et écrite. Ces apprentissages nécessitent beaucoup de temps : du temps pour lire, pour réfléchir, pour écrire, pour développer ses propres centres d'intérêt. Les étudiantes et les étudiants s'engagent à consacrer le temps nécessaire à l'acquisition de ces compétences.

Les étudiantes et les étudiants ont besoin de temps, mais aussi de stimulations, de conseils, de directions, d'échanges et d'évaluations de la part des enseignantes et des enseignants, qui s'engagent à soutenir les étudiantes et des étudiants dans leurs objectifs universitaires et professionnels et à leur permettre de s'épanouir dans leurs études.

L'UFR est une communauté réunissant étudiantes et étudiants, enseignantes et enseignants, ainsi que les personnels administratifs, dont le fonctionnement repose sur la participation de chacune et de chacun. Les étudiantes et les étudiants sont amené(e)s à approfondir une ou plusieurs langues, la linguistique, la littérature, la philosophie, l'histoire, et plus généralement la culture d'hier et d'aujourd'hui. Les étudiantes et les étudiants s'investissent dans les cours

et séminaires qui leur sont proposés, se tiennent informé(e)s de la vie culturelle, politique et sociale de l'aire linguistique de spécialité et développent leurs propres centres d'intérêt dans ces domaines. L'UFR est un lieu ouvert sur la culture et sur l'échange : de nombreuses manifestations culturelles y sont proposées, auxquelles les étudiantes et les étudiants sont encouragé(e)s à participer ; les étudiantes et les étudiants sont également invité(e)s à prendre des initiatives pour proposer des manifestations de leur choix.

Les principales compétences qui seront acquises au terme du cursus universitaire, tel qu'il est proposé à l'UFR d'études germaniques et nordiques, sont les suivantes :

➔ **Compétences d'observation et de compréhension**

Le travail sur la langue permet d'accéder rapidement au sens des discours écrits ou oraux, d'en avoir une compréhension précise.

➔ **Compétences d'interprétation et de jugement**

Tout type de document ou de discours doit pouvoir être contextualisé, restitué et analysé avec esprit critique.

➔ **Compétences d'expression**

Tous les types de communication sont abordés et mis en pratique, à travers différents supports. Les compétences d'expression sont au centre des apprentissages proposés par notre UFR.

➔ **Compétences de créativité**

Les compétences orales et écrites, acquises et perfectionnées pendant les études dans des domaines culturels très variés, en lien avec l'actualité ou des périodes historiques plus ou moins éloignées, permettent le développement de la sensibilité, de l'empathie et de la créativité.

➔ **Compétences sociales**

La participation sociale et culturelle à la vie de l'UFR favorise l'écoute mutuelle, le sens des responsabilités et l'esprit d'initiative.

Informations concernant la pré-rentree pour toutes les étudiantes et tous les étudiants de 1^{re} année (Licence et Double Licence)

Consultez régulièrement les informations en ligne sur le site de la Faculté des Lettres (<https://lettres.sorbonne-universite.fr/actualites/preparer-ma-rentree-2023-2024>) et sur l'ENT.

Les réunions de pré-rentree auront lieu le **lundi 7 septembre 2026**, en présentiel. Le programme détaillé sera publié sur le site de la Faculté des Lettres. Vous devez assister à la réunion de monolice Almand (**10h**) et de la bi-licence almand-anglais à **11h30** le même jour, et à la réunion de monolice anglais (**le jeudi 3 septembre, à 14h30 Amphi Chaunu, Campus Clignancourt**).

Le **stage de pré-rentree**, qui est **obligatoire** pour les étudiantes et les étudiants du parcours « **Almand** », du parcours « **Traduction franco-almande** » et pour les étudiantes et les étudiants des **double licences**, aura lieu du **lundi 7, 13h, au 11 septembre 2026, 12h, inclus** en présentiel. Le planning provisoire sera mis prochainement en ligne sur la plateforme de documentation moodle de l'UFR d'Etudes germaniques et nordiques (rubrique *Actualités*). Vous n'avez pas besoin d'identifiants pour y accéder. (**le lien sera actualisé sur la brochure de monolice**)

A partir de fin août-début septembre, vous trouverez également sur cette plateforme et sur l'ENT les emplois du temps et la brochure actualisée.

----- Inscriptions pédagogiques (IP)

Les groupes de TD, ainsi que les groupes de TD de phonétique, seront établis durant le stage de pré-rentree. Au terme de cette répartition, les étudiantes et les étudiants pourront finaliser leurs inscriptions pédagogiques dans les TD pour l'année 2026-2027.

Pour s'inscrire aux enseignements des semestres impairs (1, 3, 5), se connecter à l'ENT ETUDIANT-<https://ent.sorbonne-universite.fr>: Onglet Sclarité/ IP

En **janvier / février 2026** : inscription en ligne aux semestres pairs. De plus amples informations seront fournies dans l'ENT étudiant.

Début des enseignements: CM + TD : Lundi 14 septembre 2026

Parcours Ecri+

La plateforme Ecri+, gratuite et libre d'accès, est un service en ligne d'évaluation, de développement et de certification des compétences en français écrit à l'université. Cet outil s'adresse spécifiquement aux étudiantes et étudiants disposant déjà d'une très bonne connaissance du français.

La plateforme permet d'avancer en autonomie sur quatorze compétences réparties en cinq domaines (avec huit niveaux par compétence) :

Domaine du mot :

- Choisir ses mots et ses expressions,
- Comprendre les mots,
- Développer un vocabulaire étendu,
- Maîtriser l'orthographe des mots

Domaine de la phrase :

- Articuler les termes entre eux,
- Construire ses phrases,
- Maîtriser l'orthographe grammaticale
- Maîtriser les modalités et les types de phrases

Domaine du texte :

- Enchaîner les phrases,
- Organiser ses textes,
- Utiliser des reprises

Domaine du discours :

- Maîtriser les marques de la conjugaison,
- Déterminer les points de vue adoptés
- Jouer avec les effets de style

Bon à savoir: la réalisation du parcours Ecri+ permet d'améliorer la moyenne globale obtenue à l'UE1 en licence 1.

**Licence mention « Langues,
littératures et
civilisations étrangères et régionales
» (LLCER)**

« Allemand »

Dans le parcours « Anglais-Allemand »

Structure, programmes

Licence 1^{ère}, 2^{ème}, 3^{ème} années

Maquettes du parcours « Allemand » de la bi-licence « Allemand-Anglais »

Sous réserve de modifications

1^{ère} année

Les étudiants de la double licence suivent les enseignements de compétences linguistiques, la méthodologie et doivent choisir deux blocs parmi les trois blocs proposés : littérature, civilisation et culture

Tutorat : mise en place courant octobre. Le tutorat est **obligatoire** pour les étudiantes et les étudiants de la **1^{ère} année de la Licence d'allemand LLCER** ; tutorat en grammaire / traduction (1h30 / sem.), en littérature (1h30 / sem.) et en civilisation (1h30 / sem.).

Semestre 1 (S1LAL011)

ECTS	UE Allemand / 15 ECTS	EC
13 ECTS	Compétences linguistiques 7 ECTS 1LUAL11D	EC Langue 3h30 / 4 ECTS (L1EGAL01) -1h CM Grammaire -1h30 TD grammaire -1h TD Phonétique EC Traduction et compréhension 3h / 3 ECTS (L1KEGAL1) -1h30 TD version ou 1h30 TD Module de langue (L1EGAL02) -1h30 TD compréhension et expression orale ou 1h30 TD Atelier de lecture à voix haute (L1EGAL03)
	Mondes germaniques 6 ECTS 2LUAL11D Au choix : 2 EC sur 3	Au choix : 2 EC sur 3 EC littérature 2h30 / 3 ECTS (L1EGAL04) - 1h CM littérature + 1h30 TD littérature EC Civilisation 2h30 / 3 ECTS (L1EGAL05) - 1h CM civilisation + 1h30 TD civilisation EC culture 2h30 / 3 ECTS (L1EGAL06) - 1h CM culture + 1h30 TD culture
2 ECTS	Compétences professionnalisantes 2 ECTS 4LUAL11P	Méthodologie (L1EGAL08) - TD 1h30 méthodologie / 2 ECTS

S2 (S2LAL011)

<i>ECTS</i>	UE Allemand / 15 ECTS	EC
13 ECTS	Compétences linguistiques 7 ECTS 1LUAL21D	EC Langue 4h30 / 3 ECTS (L2EGAL01) -1h CM syntaxe contrastive -1h30 TD grammaire -1h TD prosodie EC Traduction et compréhension 4h30 / 4 ECTS (2LKEGAL1) (L2EGAL02) : - 1h30 TD version ou 1h30 TD module de langue -1h30 TD thème grammatical (L2EGAL03) : -1h30 TD compréhension et expression orale ou 1h30 TD atelier de lecture à voix haute
	Mondes germaniques 6 ECTS 2LUAL21D Au choix : 2 EC sur 3	Au choix : 2 EC sur 3 EC littérature 2h30 / 3 ECTS (L2EGAL04) - littérature 1h CM + 1h30 TD EC Civilisation 2h30 / 3 ECTS (L2EGAL05) - civilisation 1h CM + 1h30 TD EC culture 2h30 / 3 ECTS (L2EGAL06) - culture 1h CM + 1h30 TD
2 ECTS	Compétences professionnalisantes 2 ECTS 4LUAL21P	Méthodologie (L2EGAL08) - <i>TD 1h30 méthodologie</i>

2ème année

En 2^{ème} année, les étudiants en bi-licence allemand-anglais suivent les compétences linguistiques, un atelier de spécialisation et 2 blocs disciplinaires (au choix parmi les quatre blocs : littérature, civilisation, histoire des idées et culture).

Semestre 3 (S3LAL011)

ECTS	UE Allemand / 15 ECTS	EC
7 ECTS	Compétences linguistiques 7 ECTS 1LUAL31D	EC Langue 3 ECTS (L3EGAL01) - 1h30 TD de grammaire - 1h CM de linguistique
		EC Traduction Complex 4 ECTS (3LKEGAL1) - 1h30 TD thème (thème1/ thème 2 au choix) (L3EGAL09) - 1h30 TD version (version 1/ version 2 au choix) (L3EGAL10) - 1h30 TD Compréhension et expression orale ou atelier théâtre (1 au choix) (L3EGAL03)
6 ECTS	Mondes germaniques 6 ECTS 2LUAL21D Au choix : 2 EC sur 4	au choix 2 EC sur 4 : - littérature 1h30 Séminaire 1 + 1h30 séminaire 2 (L3EGAL04) 3 ECTS - civilisation 1h CM + 1h30 TD (L3EGAL05) 3 ECTS - histoire des idées 1h CM + 1h30 TD (L3EGAL11) 3 ECTS - culture 1h CM + 1h30 TD (L3EGAL06) 3 ECTS
2 ECTS	Spécialisation 2 ECTS 3LUAL31C	1 EC au choix TD 1h30 atelier spécialisation ou TD 1h30 atelier transversal (L3EGAL07)

Semestre 4 (S4LAL011)

Types d'enseignements	UE Allemand / 15 ECTS	EC
7 ECTS	Compétences linguistiques 7 ECTS	EC Langue 3 ECTS (L4EGAL01) - 1h30 TD de grammaire - 1h CM de linguistique
		EC Traduction Complexe 4 ECTS - 1h30 TD thème (thème1/ thème 2 au choix) (L4EGAL09) - 1h30 TD version (version 1/ version 2 au choix) (L4EGAL10) - 1h30 TD Compréhension et expression orale ou atelier théâtre (1 au choix) (L4EGAL03)
6 ECTS	Mondes germaniques 6 ECTS 2LUAL41D Au choix : 2 EC sur 4	au choix 2 EC sur 4 : - littérature 1h30 Séminaire + 1h30 séminaire (L4EGAL04) 3 ECTS - civilisation 1h CM + 1h30 TD (L4EGAL05) 3 ECTS - histoire des idées 1h CM + 1h30 TD (L4EGAL11) 3 ECTS - culture 1h CM + 1h30 TD (L4EGAL06) 3 ECTS
<i>2 ECTS</i>	Spécialisation 2 ECTS 4LUAL41C	1 EC au choix TD 1h30 atelier spécialisation ou TD 1h30 atelier transversal (L4EGAL07)

3ème année

En 3^{ème} année, les étudiants en bi-licence allemand-anglais suivent les compétences linguistiques, un cours d'initiation à la recherche et 3 blocs disciplinaires (au choix parmi les cinq blocs: linguistique, littérature, civilisation, histoire des idées et culture)

Semestre 5 (S5LAL011)

<i>ECTS</i>	UE Allemand / 15 ECTS	EC
12 ECTS	Compétences linguistiques 6 ECTS 1LUAL51D	EC Langue 1h30 / 2 ECTS (L5EGAL01) 1h30 TD compétences grammaticales EC Traduction et compréhension 3h / 4 ECTS (5LKEGAL1) 1h30 TD traduction (alternativement thème et version) (L5EGAL13) 1h30 TD compréhension de l'oral et expression orale ou 1h30 Atelier théâtre (L5EGAL03)
	Mondes germaniques 6 ECTS 4LUAL51D Au choix : 3 EC sur 5	Au choix : 3 EC sur 5 - linguistique 1h CM + 1h30 TD (L5EGAL14) 2 ECTS - littérature 1h CM + 1h30 TD (L5EGAL04) 2 ECTS - civilisation 1h CM + 1h30 TD (L5EGAL05) 2 ECTS - histoire des idées 1h CM + 1h30 TD (L5EGAL11) 2 ECTS - culture 1h CM + 1h30 TD (L5EGAL06) 2 ECTS
3 ECTS	Initiation à la recherche 3 ECTS 3LUAL51C	1h30 TD

Semestre 6 (S6LAL011)

<i>ECTS</i>	UE Allemand / 15 ECTS	EC
12 ECTS	Compétences linguistiques 6 ECTS 1LUAL61D	EC Langue 1h30 / 2 ECTS (L6EGAL01) 1h30 TD compétences grammaticales EC Traduction et compréhension 3h / 4 ECTS (6LKEGAL1) 1h30 TD traduction (alternativement thème et version) (L6EGAL13) 1h30 TD compréhension de l'oral et expression orale ou 1h30 Atelier théâtre (L6EGAL03)
	Mondes germaniques 6 ECTS 4LUAL61D Au choix : 3 EC sur 5	Au choix : 3 EC sur 5 - linguistique 1h CM + 1h30 TD (L6EGAL14) 2 ECTS - littérature 1h CM + 1h30 TD (L6EGAL04) 2 ECTS - civilisation 1h CM + 1h30 TD (L6EGAL05) 2 ECTS - histoire des idées 1h CM + 1h30 TD (L6EGAL11) 2 ECTS - culture 1h CM + 1h30 TD (L6EGAL06) 2 ECTS
3 ECTS	Initiation à la recherche 3 ECTS 3LUAL61C	

Licence mention « Langue, littératures et civilisations étrangères et régionales » (LLCER)

Parcours « Allemand »

Pour le PROGRAMME et les modalités de contrôle des connaissances se reporter à la brochure de monolicecence « Allemand » et monolicecence « Anglais »

Tous les cours d'allemand se déroulent au Centre Malesherbes.

Présentation des enseignements d'anglais 2026-2027

Présentation des enseignements d'anglais 2025-2026

Les étudiant.e.s en L1 : Vérifiez régulièrement vos mails début septembre pour recevoir les informations spécifiques concernant les horaires des réunions auxquelles il faudra assister.

La réunion d'information de la pré-rentree pour l'anglais aura lieu le jeudi 3 septembre 2026 pour les L1, à partir de 14h30 sur la campus de Clignancourt (amphi Chaunu).

Les inscriptions administratives et pédagogiques s'effectuent en ligne à partir du 7 juillet (inscriptions administratives) et du 10 septembre 2026 (inscriptions pédagogiques). Consulter :

<https://lettres.sorbonne-universite.fr/formation/inscription/inscriptions-administratives>.

Les cours d'anglais sont dispensés sur le site Clignancourt pour les L1 et L2 et sur les sites Clignancourt et Sorbonne pour les L3.

Pour l'année 2026-2027, la rentrée des cours a lieu le lundi 14 septembre 2026.

Modalités de contrôle et validation :

Les modalités de contrôle des connaissances (ou MCC), en Double Licence LLCER Anglais-Allemand sont les suivantes pour les enseignements en anglais : contrôle continu intégral (CCI) en L1 et L2, contrôle mixte (CM) en L3. Les étudiant.e.s de double licence doivent être assidu.e.s et n'ont pas accès au contrôle terminal (CT).

Vous pouvez vous reporter aux brochures générales de vos deux licences pour toutes les informations détaillées sur les MCC de la Faculté des Lettres de Sorbonne Université.

Assiduité :

La double licence est une formation exigeante et il n'est en général pas possible d'obtenir une dispense d'assiduité pour les cours. Elle peut être envisagée dans le cas exceptionnel où l'étudiant.e a un travail à côté (mais elle n'est pas de droit et la décision finale revient aux coordinatrices de la formation selon la situation). Il n'est pas possible de suivre une autre formation en parallèle.

Validation :

Pour valider un semestre, un.e étudiant.e inscrit.e en anglais-allemand doit obtenir une moyenne supérieure à 10 à travers toutes les UE. Il est donc possible de compenser des notes d'anglais avec des notes de l'allemand (ou l'inverse).

En L1 et L2 à l'UFR études anglophones, tous les enseignements fonctionnent en contrôle continu intégral pour (uniquement en L1 et L2 anglais). Toutes les évaluations ont lieu au cours du semestre, dans les groupes de TD. Il n'y a ni partiels de fin de semestre, ni rattrapage. Le contrôle mixte s'applique uniquement en L3 : les notes de chaque UE sont calculées à partir des notes obtenues d'une part au cours du semestre en TD, et d'autre part lors des partiels de fin de semestre (50% TD et 50% partiel).

Un.e étudiant.e en double licence doit être en possession des deux semestres d'une même année pour passer en année supérieure de la double licence (pas de passage « en dette » (ou « AJAC ») comme en monolice).

La compensation des notes fonctionne à plusieurs niveaux, sans note éliminatoire :

- À l'intérieur de l'UE (unité d'enseignement), entre les EC (éléments constitutifs) qui la constituent ;
- Entre toutes les UE d'un semestre (il n'existe pas de compensation entre les EC appartenant à des UE distinctes) ; Il n'y a pas de compensation d'UE à UE d'un semestre à l'autre ;
- Entre les deux semestres d'une même année universitaire. Dans ce cas, le semestre dont la note est inférieure à 10/20 est réputé acquis par compensation et ouvre droit à l'acquisition des crédits ECTS correspondants.

Réorientation semestrielle et à la fin de l'année

Pour des étudiant·e·s qui le souhaitent, une réorientation vers l'une des deux monolicensances (études allemandes LLCE ou études anglophones LLCE) est possible lors de la procédure facultaire de réorientation en L1 en novembre/décembre.

Les réorientations plus tardives (y compris en L2 et L3) sont possibles (mais pas de droit) si l'étudiant·e a validé les matières fondamentales de la discipline vers laquelle il/elle souhaite se réorienter (c'est-à-dire par exemple, avoir la moyenne générale à l'UE Anglais supérieure ou égale à 10 si volonté de se réorienter en monolicensance études anglophones pour le semestre prochain ou l'année suivante).

Pour tout autre renseignement, merci de consulter la brochure de la mono- licence d'anglais disponible sur le site de l'UFR d'anglais (<https://lettres.sorbonne-universite.fr/faculte-deslettres/ufr/langues/etudes-anglophones/brochures-et-horaires-des-enseignements>)

Vous trouverez ci-après les maquettes des enseignements d'anglais pour la L1, L2 et L3 anglais-allemand (n'y figurent pas les cours dont sont dispensés les doubles licences anglais-allemand).

Contacts :

Coordinatrice de la double licence à l'UFR Anglais Tatjana Silec

tatjana.silec@sorbonne-universite.fr

Secrétariat anglais

L1 Mme Fatou Lamotte fatou-diana.lamotte@sorbonne-universite.fr

L2 Mme Véronique Sutra veronique.sutra@sorbonne-universite.fr

L3 M Mohamed Chamakhi mohamed.chamakhi@sorbonne-universite.fr

Maquette L1 LLCER ANGLAIS POUR ANGLAIS-ALLEMAND			
Semestre 1	Libellé de l'UE	Nb d'ECTS	Coef pour les UE
UE 1	Langue écrite et parlée	8	8
	Phonétique & Ecrit (L1AN1PHO)	2	
	Linguistique (L1ANM1GR)	2	
	Thème (L1ANM4TH)	2	
	Version (L1ANM4VE)	2	
UE 2	Cultures des mondes anglophones	7	7
	Littérature britannique (L1ANM3LB)	3	
	Civilisation britannique (L1ANM2CB)	2	
	Civilisation américaine (L1ANM2CA)	2	
	Total semestre 1	15	
Semestre 2	Libellé de l'UE	Nb d'ECTS	Coef pour les UE
UE 1	Langue écrite et parlée	8	8
	Phonétique & Ecrit (L2AN1PHO)	2	
	Linguistique (L2ANM1GR)	2	
	Thème (L2ANM4TH)	2	
	Version (L2ANM4VE)	2	
UE 2	Cultures des mondes anglophones	7	7
	Littérature américaine (L2ANM3LA)	3	
	Civilisation britannique (L2ANM2CB)	2	
	Civilisation américaine (L2ANM2CA)	2	
	Total semestre 2	15	

Maquette L2 LLCER ANGLAIS POUR ANGLAIS-ALLEMAND			
Semestre 3	Libellé de l'UE	Nb d'ECTS	Coef pour les UE
UE 1	Langue écrite et parlée	7	7
	Phonétique & Ecrit (L3AN1PHO)	2	
	Linguistique (L3ANM1GR)	2	
	Thème (L3ANM4TH)	1,5	
	Version (L3ANM4VE)	1,5	
UE 2	Cultures des mondes anglophones	8	8
	Littérature britannique (L3ANM3LB)	3	
	Civilisation britannique (L3ANM2CB)	2,5	
	Civilisation américaine (L3ANM2CA)	2,5	
Total semestre 3		15	
Semestre 4	Libellé de l'UE	Nb d'ECTS	Coef pour les UE
UE 1	Langue écrite et parlée	7	7
	Phonétique & Ecrit (L4AN1PHO)	2	
	Linguistique (L4ANM1GR)	2	
	Thème (L4ANM4TH)	1,5	
	Version (L4ANM4VE)	1,5	
UE 2	Cultures des mondes anglophones	8	8
	Littérature américaine (L4ANM3LA)	3	
	Civilisation britannique (L4ANM2CB)	2,5	
	Civilisation américaine (L4ANM2CA)	2,5	
Total semestre 4		15	

Maquette L3 LLCER ANGLAIS POUR ANGLAIS-ALLEMAND			
Semestre 5	Libellé de l'UE	Nb d'ECTS	Coef pour les UE
UE 1	Langue écrite et parlée	8	8
	Linguistique (L5ANM1GR)	2	
	Histoire de la langue (L5AN1HIL) ou Phonologie (L5AN1PHO)	2	
	Thème (L5ANM4TH)	2	
	Version (L5ANM4VE)	2	
UE 2	Cultures des mondes anglophones	7	7
	Littérature américaine (L5ANM3LA)	3,5	
	Civilisation américaine (L5ANM2CA)	3,5	
Total semestre 5		15	
Semestre 6	Libellé de l'UE	Nb d'ECTS	Coef pour les UE
UE 1	Langue écrite et parlée	8	8
	Linguistique (L6ANM1GR)	2	
	Histoire de la langue (L6AN1HIL) ou Phonologie (L6AN1PHO)	2	
	Thème (L6ANM4TH)	2	
	Version (L6ANM4VE)	2	
UE 2	Cultures des mondes anglophones	7	7
	Littérature britannique (L6ANM3LB)	3,5	
	Civilisation britannique (L6ANM2CB)	3,5	
Total semestre 6		15	

Calendrier facultaire



CALENDRIER FACULTAIRE 2026 - 2027			
adopté en Commission de la Formation et de la Vie Universitaire le		2026 et en Conseil d'Administration de SORBONNE UNIVERSITÉ le	

(hors écoles internes : Celsa et INSPÉ)

1er semestre : du 14 septembre 2026 au 15 janvier 2027 inclus / 2nd semestre : du 25 janvier au 28 juin 2027 inclus
Fin d'année universitaire : le 30 septembre 2027,

ou le 13 décembre 2027 pour les M2 avec stages crédités d'ECTS, nécessitant la tenue d'un jury après le 30 septembre 2027

2026				2027												DEBUT D'ANNÉE UNIVERSITAIRE SUIVANTE			
SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DECEMBRE	JANVIER	FEVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUN	JUILLET	AOÛT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DECEMBRE	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DECEMBRE
1 M	1 J	1 D	1 M	1 V	1 L	1 L	1 J	1 S	1 M	1 J	1 D	1 M	1	1	1	1	1	1	1
2 M	2 V	2 L	2 M	2 S	2 M	2 M	2 V	2 D	2 M	2 V	2 L	2 J	2	2	2	2	2	2	2
3 J	3 S	3 M	3 J	3 D	3 M	3 M	3 S	3 L	3 J	3 S	3 M	3 V	3	3	3	3	3	3	3
4 V	4 D	4 M	4 V	4 L	4 J	4 J	4 D	4 M	4 V	4 D	4 M	4 S	4	4	4	4	4	4	4
5 S	5 L	5 J	5 S	5 M	5 V	5 V	5 L	5 M	5 S	5 L	5 J	5 D	5	5	5	5	5	5	5
6 D	6 M	6 V	6 D	6 M	6 S	6 S	6 M	6 J	6 D	6 M	6 V	6 L	6	6	6	6	6	6	6
7 L	7 M	7 S	7 L	7 J	7 D	7 D	7 M	7 V	7 L	7 M	7 S	7 M	7	7	7	7	7	7	7
8 M	8 J	8 D	8 M	8 V	8 L	8 L	8 J	8 S	8 M	8 J	8 D	8 M	8	8	8	8	8	8	8
9 M	9 V	9 L	9 M	9 S	9 M	9 M	9 V	9 D	9 M	9 V	9 L	9 J	9	9	9	9	9	9	9
10 J	10 S	10 M	10 J	10 D	10 M	10 M	10 S	10 L	10 J	10 S	10 M	10 V	10	10	10	10	10	10	10
11 V	11 D	11 M	11 V	11 L	11 J	11 J	11 D	11 M	11 V	11 D	11 M	11 S	11	11	11	11	11	11	11
12 S	12 L	12 J	12 S	12 M	12 V	12 V	12 L	12 M	12 S	12 L	12 J	12 D	12	12	12	12	12	12	12
13 D	13 M	13 V	13 D	13 M	13 S	13 S	13 M	13 J	13 D	13 M	13 V	13 L	13	13	13	13	13	13	13
14 L	14 M	14 S	14 L	14 J	14 D	14 D	14 M	14 V	14 L	14 M	14 S	14 M	14	14	14	14	14	14	14
15 M	15 J	15 D	15 M	15 V	15 L	15 L	15 J	15 S	15 M	15 J	15 D	15 M	15	15	15	15	15	15	15
16 M	16 V	16 L	16 M	16 S	16 M	16 M	16 V	16 D	16 M	16 V	16 L	16 J	16	16	16	16	16	16	16
17 J	17 S	17 M	17 J	17 D	17 M	17 M	17 S	17 L	17 J	17 S	17 M	17 V	17	17	17	17	17	17	17
18 V	18 D	18 M	18 V	18 L	18 J	18 J	18 D	18 M	18 V	18 D	18 M	18 S	18	18	18	18	18	18	18
19 S	19 L	19 J	19 S	19 M	19 V	19 V	19 L	19 M	19 S	19 L	19 J	19 D	19	19	19	19	19	19	19
20 D	20 M	20 V	20 D	20 M	20 S	20 S	20 M	20 J	20 D	20 M	20 V	20 L	20	20	20	20	20	20	20
21 L	21 M	21 S	21 L	21 J	21 D	21 D	21 M	21 V	21 L	21 M	21 S	21 M	21	21	21	21	21	21	21
22 M	22 J	22 D	22 M	22 V	22 L	22 L	22 J	22 S	22 M	22 J	22 D	22 M	22	22	22	22	22	22	22
23 M	23 V	23 L	23 M	23 S	23 M	23 M	23 V	23 D	23 M	23 V	23 L	23 J	23	23	23	23	23	23	23
24 J	24 S	24 M	24 J	24 D	24 M	24 M	24 S	24 L	24 J	24 S	24 M	24 V	24	24	24	24	24	24	24
25 V	25 D	25 M	25 V	25 L	25 J	25 J	25 D	25 M	25 V	25 D	25 M	25 S	25	25	25	25	25	25	25
26 S	26 L	26 J	26 S	26 M	26 V	26 V	26 L	26 M	26 S	26 L	26 J	26 D	26	26	26	26	26	26	26
27 D	27 M	27 V	27 D	27 M	27 S	27 S	27 M	27 J	27 D	27 M	27 V	27 L	27	27	27	27	27	27	27
28 L	28 M	28 S	28 L	28 J	28 D	28 D	28 M	28 V	28 L	28 M	28 S	28 M	28	28	28	28	28	28	28
29 M	29 J	29 D	29 M	29 V	29 S	29 S	29 J	29 S	29 M	29 J	29 D	29 M	29	29	29	29	29	29	29
30 M	30 V	30 L	30 M	30 S	30 M	30 M	30 V	30 D	30 M	30 V	30 L	30 J	30	30	30	30	30	30	30
31 S			31 J	31 D			31 M	31 L		31 S	31 M		31	31	31				

8	15	14	30	30	13
ouverture inscriptions Pédagogiques en ligne (IPweb) semestre 1	date limite d'arrivée tardive pour les étudiants internationaux	fin d'année universitaire 2025-2026 / M2 stages jury après fin sept.	fin d'année universitaire 2025-2026	fin d'année universitaire 2026-2027	fin d'année universitaire 2026-2027 / M2 stages jury après fin sept.

Licence et Master : périodes de cours	Licence : périodes de révision tutorée pour Contrôle Mixte et Contrôle Terminal
Examens : session initiale (2 périodes : janvier et mai)	Examens : session de rattrapage S1 et S2 (juin)
Jurys de Licence (y compris dérogatoires)	Jurys de Master (y compris dérogatoires)
Publication des résultats	Interruption d'études
Dimanches / jours fériés	